

PARISE LA DUCHESSE

CHANSON DE GESTE DU XIII^e SIÈCLE

Traduction en français moderne,
commentaire et notes par Bernard RIBÉMONT



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2026

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

TRADUIRE

Traduttore, traditore

Cette traduction repose sur la belle édition critique faite par May Plouzeau, publiée aux Presses de l'Université de Provence, dans la collection du CUERMA (*Senefiance*, 17) en 1986.

Traduire un texte d'ancien français en langue contemporaine est toujours un pari risqué, dans la mesure où plusieurs options se présentent et où il faut faire des choix, toujours susceptibles d'être critiqués, de ne pas convenir à tel ou tel lecteur.

Les choix que j'ai opérés correspondent à l'idée que je me fais du public auquel une telle traduction peut s'adresser. C'est pourquoi le présent travail a été fait selon le principe d'une « traduction critique », concept que j'avais introduit il y a quelques années à propos de la traduction du Livre I du *Livre du trésor* de Brunetto Latini, publié dans cette collection des Éditions Champion¹.

Il s'agit, de fait, de m'adresser à un public hétérogène. D'un côté, une traduction en français moderne d'un texte en ancien français ne s'adresse pas *a priori* à des spécialistes des

¹ Brunetto Latini, *Le Livre du Trésor I: une encyclopédie du XIII^e siècle*, introduction, traduction, notes, par B. Ribémont et Silvère Menegaldo, Paris, Champion, 2013.

textes médiévaux, tout particulièrement des chansons de geste, qui ont accès aux textes originaux, dont ils maîtrisent la langue. Cependant, lorsqu'un chercheur, même spécialiste, a besoin, avec un souci de rapidité et d'efficacité, de quelques éléments dans un texte n'appartenant pas à son corpus de travail, il peut trouver une aide précieuse dans une traduction. J'ajouterai, pour le monde universitaire, l'utilité d'une traduction pour l'historien qui se penche sur des textes de fiction, sans vouloir entrer dans des détails philologiques, en considérant ces textes comme un système de représentation de l'imaginaire et des mentalités de la société dans laquelle ils ont été produits.

D'un autre côté, la traduction en français moderne d'une chanson de geste intéresse en premier lieu des étudiants, pas nécessairement à l'aise avec l'ancien français, et, de façon proche, un public cultivé qui s'intéresse à la littérature et à la culture du Moyen Âge.

Une « traduction critique » consiste donc à concilier deux approches : une traduction la plus agréable possible à lire pour un public moderne d'une part ; d'autre part, un appareil critique développé, en notes et dans le commentaire qui figure dans cette introduction, commentaire davantage destiné aux médiévistes.

Ces éléments posés, demeurent différents choix de traduction, différents questionnements : faut-il traduire vers à vers et rendre précisément l'esthétique de l'oralité propre au genre épique des XII^e et XIII^e siècles ? Une chanson de geste étant une narration, même assonancée ou rimée, une mise en prose n'est-elle pas plus agréable à lire pour le lecteur moderne ?

Se pose également la question des temps et de leur concordance ; nos jongleurs passent allègrement du passé au présent, au passé composé sans souci de concordance des temps, du moins au sens moderne. En général, le présent est là pour marquer et souligner une action, la vivacité d'une scène, de combat par exemple. Faut-il alors conserver *stricto sensu* ces

alternances et mélanges qui peuvent dérouter, ou bien est-il préférable d'uniformiser selon le style du français moderne?

Les jongleurs ont régulièrement un style elliptique et le lecteur est obligé de réfléchir un peu pour savoir qui désigne un «il(s)», un «celui», «celle», etc. Faut-il, par souci de respect des pratiques du jongleur, laisser ce type d'incertitude, ou faut-il éclaircir la scène en introduisant le nom ou la qualité des personnages? Dans un ordre d'idée analogue, le jongleur passe régulièrement, aux yeux d'un lecteur moderne, «du coq à l'âne», sans ménager une transition. Faut-il conserver cela, ou rendre la transition plus explicite?

Le texte comporte beaucoup de répétitions, du type : «le duc dit : ...» «Hugues, dit le duc...» «le duc réplique». Faut-il les conserver ou bien, afin d'alléger la lecture, utiliser un pronom personnel à la place du personnage, etc.?

Enfin, faut-il assortir le texte de notes, explicatives, savantes et bibliographiques, au risque de décourager, à leur simple vue, un lecteur qui veut simplement lire le texte modernisé?

J'ai opté pour ce que j'ai nommé une «traduction critique». La traduction est en prose, mais, d'autant plus que cette chanson est essentiellement dialoguée, je fais de nombreux sauts, liés à la versification, afin de rendre au mieux la vivacité du texte, en particulier les échanges au style direct, ce qui, par endroits, rapproche la traduction du «vers à vers».

Je n'hésite pas à m'éloigner parfois du texte, lorsque le sens est confus, éloignement signalé en note, avec la référence au texte original.

Pour les temps des verbes, je reste le plus proche possible du texte, tout en le modifiant parfois pour une concordance plus moderne, lorsque cela me paraît plus clair et agréable.

Cette «traduction critique» est assortie de notes de bas de page qui me paraissent importantes, tout en pensant qu'aucun lecteur n'est obligé de les lire. Elles sont de plusieurs ordres : des notes explicatives de la traduction, des éclaircissements